

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 JANVIER 2010

Convocations du 13 janvier 2010.

Secrétaire : Mr Joël PERNIN

Présents : tous les conseillers, sauf M. Sylvain MARMONIER, excusé.

AFFICHE LE : 27 Janvier 2010

FRAIS INVESTISSEMENT Puits perdu à NOEL-CERNEUX.

Coût total des travaux pour la réalisation d'un puits perdu destiné à évacuer les eaux de la station d'épuration : 20 153 € HT

Ce coût est réparti entre les 2 communes et la société de fromagerie, et revient à 6 717.67 € pour La Chenalotte.

OUVERTURE DE CREDITS.

- Pour l'achat d'une pompe de relevage : 4 000 € en dépense section investissement assainissement.
Coût réel de la pompe : 3 424 € TTC
- Pour l'achat de panneaux phoniques pour la petite salle des fêtes : 4 000 € en dépense section investissement
Coût réel des panneaux : 3 181.03 € TTC

DELIBERATION POUR AUTORISATION DE DEPASSEMENT DE COEFFICIENTS

D'occupation des sols (C.O.S.) dans la limite de 20 % pour les constructions remplissant les critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable (valable pour toutes habitations du village).

ONF.

La proposition faite par ONF pour la coupe des bois en 2010 a été acceptée :

Pelles 8, 14 et 15 en contrat petits bois.

Pelle 9 en bloc sur pied

DIVERS.

Projets :

- Parking salle des fêtes. Etude en cours, réalisation prévue cet été.
- Assainissement à la station de relevage en bas du village : centralisation des arrivées + construction d'un petit bâtiment technique pour la maintenance.
- Embauche nouvel(le) employé(e) de commune : début de la procédure avec l'aide du centre de gestion.
- Le syndicat du Haut Plateau du Russey, dans la suite des travaux de réhabilitation de son usine de traitement d'eau potable, va procéder au changement du type de désinfectant de l'eau produite. Cette modification est prévue fin janvier 2010 et il est probable que des perturbations soient ressenties dans la qualité de l'eau, en particulier en termes de goûts et d'odeurs.

Ces phénomènes sont normaux et sans danger pour la santé.

Depuis le début de l'année, notre commune possède son propre Site internet, je vous invite vivement à le visiter : **www.chenalotte.org**

Fin de séance 10 h 10.

